CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E124802 **VALABLE JUSQU'AU** 17/06/2024

ÉDITÉ LE **24/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/09/2008
Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS 507 901 858 R.C.S

Siret : **507 901 858 00021**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 22877

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-170399

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-170399

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2022

Raison sociale : **SOLAIREBOIS**

ZONE ARTISANALE
07300 MAUVES

Téléphone : 04 75 07 93 53 **Fax :**
Portable : 07 81 90 30 71

Site Internet : www.solairebois.fr
E-mail : info@solairebois.fr

Responsabilité légale :
FRANCAIS MARTIN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/01/2023
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	19/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/01/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	19/01/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/01/2023
o Isolation des combles perdus	19/01/2023
o Isolation des planchers bas	19/01/2023

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.